



Mon ex m'a acheté une voiture

Par **fripouille59**, le **11/11/2013** à **09:28**

Bonjour,

mon ex m'a acheté une voiture à crédit, mais il n'honore pas les échéances; je précise que le prêt est à son nom, mais l'assurance et la carte grise au mien. Peut on me saisir la voiture s'il continue à ne pas payer?

Merci

Nancy

Par **moisse**, le **11/11/2013** à **16:56**

Bonjour,

Le certificat d'immatriculation n'est pas un titre de propriété, une simple présomption.

C'est la facture qui fait foi.

Le véhicule est certainement gagé, donc il y a de grandes chances que ce gage soit réalisé si le crédit n'est pas honoré.

Vous pouvez connaître la situation administrative du véhicule ici :

https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat